

Vêtements de travail La solution, ENFIN!!!!

Depuis de nombreux mois nous avons entamé un bras de fer avec la direction de l'établissement au sujet des vêtements de travail.

La direction s'entêtait à obliger les agents à commander leurs vêtements de travail au moyen d'un catalogue ridicule ne comportant même pas ce qui est nécessaire aux agents pour effectuer leurs missions.

La direction a donc mis en place un nombre incalculable d'intermédiaires dans ce processus prenant à chacun un temps considérable sans apporter de satisfactions aux agents.

En augmentant le nombre d'intervenant et de temps passé à ce processus, la direction a forcément dépensé plus d'argent sans apporter de solution.

Nous sommes donc intervenu tant en CHSCT qu'en audience ou encore en DCI avec préavis de grève à l'appui et à chaque fois c'était la même réponse:

« Nous voulons réduire les insatisfactions des agents alors nous réduisons le nombre de vêtements possibles à obtenir »

Les faits montrent que les choses ont empiré et le mécontentement s'est accentué jusqu'à voir des agents ne plus rien commander tellement ils étaient dégoutés.

Nous vous avons donc proposé une pétition que de très nombreux agents nous ont retourné et fort de cette mobilisation nous avons de nouveau interpellé notre direction.

Dans une énième audience qui s'est déroulé le 27 juin 2011 le RDET nous a donné son aval pour que dès 2012 les agents qui le désirent pourrons retourner chez un fournisseur de vêtements de travail même hors contrat cadre dans la mesure où le CHSCT de leur zone géographique aura validé la démarche.

Il est à noter que la direction continuera d'exiger que les EPI soient, eux, achetés au contra cadre.

Nous avons identifié deux fournisseurs possibles avec la direction qui accepte de se rapprocher d'eux pour élaborer un contrat d'achat.

Il s'agit de VPS à Thiverny et AMIET à Blanc Mesnil.

Nous pouvons d'ors et déjà vous annoncer qu'un CHSCT a validé cette option et va la proposer à tous les agents de sa zone géographique, sachant que 90% de ces agents sont demandeurs.

Un autre CHSCT de l'INFRAPÔLE est en passe de valider lui aussi cette possibilité.

Reste donc deux CHSCT où FO est représenté mais où nous ne sommes pas majoritaire et nous savons par expérience que ces deux CHSCT sont réticents pour ne pas dire opposés à cette démarche.

Nous vous invitons vivement à exiger de vos élus, quelque soit leur appartenance syndicale, à respecter vos revendications et à les faire respecter.

Nous vous invitons à rester très vigilant sur le sujet que nous allons continuer à défendre pour votre intérêt à tous.

**Le syndicalisme libre et indépendant c'est cela:
défendre vos intérêts et seulement vos intérêts!!!**

Nous vous remercions de nous avoir fait confiance dans ce dossier difficile et nous vous assurons que notre détermination est et restera identique quelque soit le dossier que vous nous proposerez.

N'hésitez pas à faire appel à chaque élu ou représentant FO que vous connaissez pour exposer vos revendications.

VOS ELUS FO